

A 3 Partenaires
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 8 Rue du Maréchal Lannes
55000 SAVONNIERES DEVANT BAR
791374242 RCS BAR LE DUC

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Les soussignés :

Madame Florence BERGERON DE CHARON
Monsieur Pascal CANTIGET
Madame Alexandra LEGOUX

Détenant ensemble 3 000 actions, soit la totalité des actions de la société par actions simplifiée **A 3 Partenaires** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **A 3 Partenaires** et conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce et de l'article 23 des statuts,

Ont pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la Société,
- Modification corrélatrice des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social du 8 Rue du Maréchal Lannes 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR au **64 Bis Voie Sacrée 55000 NAIVES-ROSIERES**, et ce à compter du **1^{er} janvier 2025**.

DEUXIEME DÉCISION

Les associés, en conséquence de la décision précédente, décident à l'unanimité de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : **64 Bis Voie Sacrée 55000 NAIVES-ROSIERES**".
Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

La collectivité des associés donne à l'unanimité tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Le présent document est signé électroniquement. Les signataires déclarent reconnaître à cette signature électronique la même valeur que leurs signatures manuscrites et conférer date à celle attribuée à la signature du présent acte par le service Nitro Sign Premium.

Madame Florence BERGERON DE CHARON	Monsieur Pascal CANTIGET
Madame Alexandra LEGOUX	